RAPPORT FINANCIER 2022

avec le soutien de

Région îledeFrance

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020
UNION EUROPÉENNE

bpifrance

CRÉATION

Réseau Initiative ESSONNE

SOMMAIRE

Identité de l'association - p.3

Qui est Initiative Essonne ?

Évolution de l'activité - p. 4

Prêts d'honneur accordés
Emplois créés ou maintenus
Montant injecté dans l'économie

Compte de Résultat - p.6

Résultat global de l'exercice
Produits et charges d'exploitation
Détail des charges et interprétation

Bilan - p.10

Situation de trésorerie

Provenance des capitaux - p.11

Parties prenantes au fonds d'accompagnement
Parties prenantes au fonds de prêt

Conclusion et perspectives - p.13

QUI EST INITIATIVE ESSONNE ?

Initiative Essonne est **membre d'Initiative France**, 1er réseau associatif d'**accompagnement** et de **financement** des entrepreneurs. Notre mission ? Aider les **entrepreneurs** à se lancer dans les meilleures conditions et les accompagner vers la **réussite** !

Afin d'aider les entrepreneurs à financer leur projet et à « voir plus grand », Initiative Essonne propose un **prêt d'honneur** (prêt à taux 0 sans garantie personnelle) doublé d'un accompagnement. Un véritable levier pour **la reconnaissance du projet**, **la confiance des banques** et **la pérennité de l'entreprise** !

Nous réalisons notre mission en collaboration avec les chambres consulaires, les experts-comptables, les experts de la création d'entreprise, les banques, les collectivités locales et territoriales.

Dans le cadre du programme **Entrepreneur #Leader** de la **Région Ile de France**, que ce soit lors de la création, la reprise, ou le développement d'une entreprise, **notre équipe de salariés et bénévoles est mobilisée** pour apporter aux entrepreneurs un **accompagnement dans la durée** (parrainage, appui des partenaires experts) et un financement dédié.

ACTIVITÉ

Le **prêt d'honneur** est un prêt à taux 0, sans garantie personnelle et complémentaire **à** un prêt bancaire. Il permet notamment de **sécuriser la trésorerie**, **financer le stock de départ** ou encore **augmenter l'apport personnel** afin de faciliter l'obtention d'un prêt bancaire.

Évolution du nombre de prêts d'honneur accordés sur 5 ans

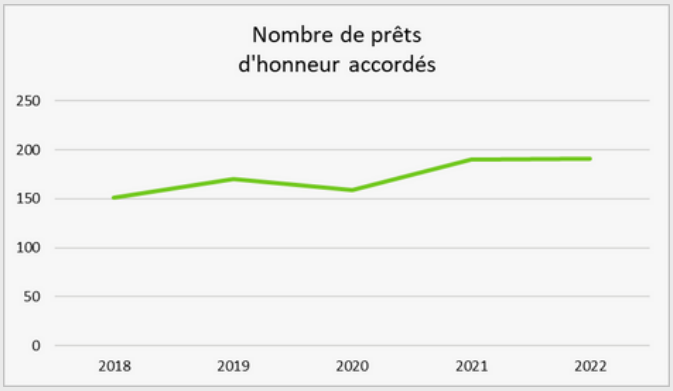

Le nombre de **prêts d'honneur** accordés a régulièrement augmenté depuis 2018. La baisse de 2020 est simplement liée à la crise du Covid-19. Ainsi, en 2022, près de 200 prêts d'honneur ont été accordés contre 150 en 2018.

Évolution du nombre d'emplois créés ou maintenus sur 5 ans

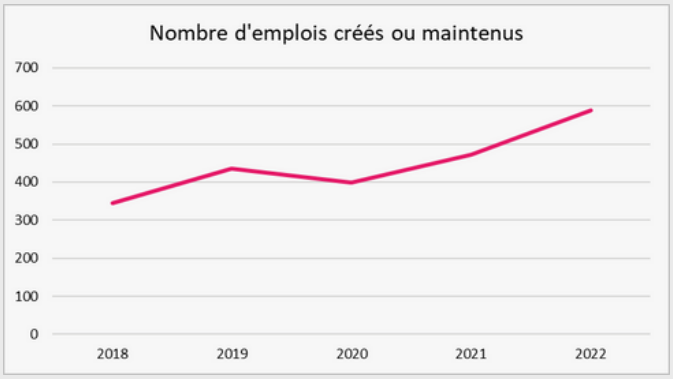

Le nombre **d'emplois créés ou maintenus** a augmenté de manière significative entre 2020 et 2022. Ceci témoigne d'un renforcement des entreprises financées par Initiative Essonne.

ACTIVITÉ

Évolution du montant injecté dans l'économie en euros sur 5 ans

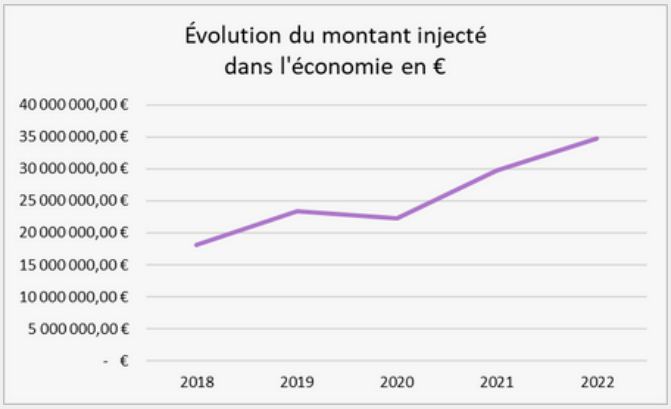

Depuis 2020, le **montant injecté dans l'économie (Prêt d'honneur + prêt bancaire + apport personnel)** augmente également de manière significative. Cela reflète la confiance et l'engagement des banques. La baisse de 2020 est la conséquence de la crise sanitaire.

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits, charges et résultat global

Évolution des produits par rapport aux charges sur 5 ans

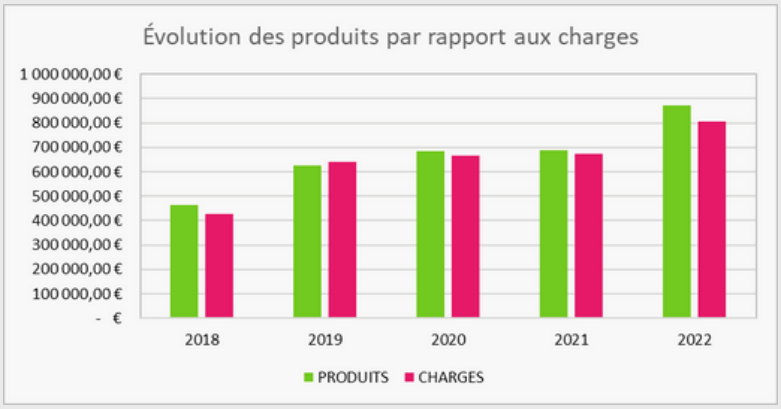

Ce graphique représente une gestion saine de l'association depuis 2018. Les comptes sont globalement à l'équilibre. Les variations annuelles sont liées à l'activité et peuvent ainsi être influencées par la sinistralité de certains projets obligeant à réaliser des provisions. Une analyse plus détaillée est effectuée dans les pages suivantes.

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits et charges d'exploitation

Évolution des produits d'exploitation
par rapport aux charges d'exploitation sur 5 ans

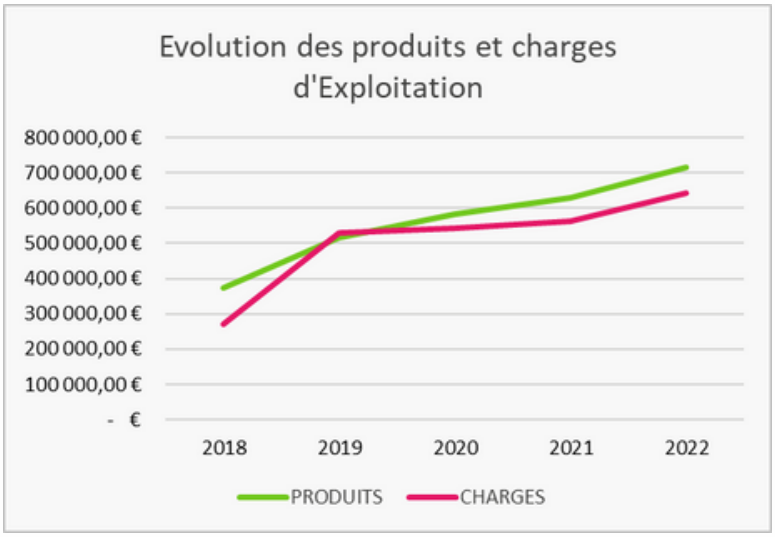

Depuis 2020, les **produits d'exploitation** sont de nouveau supérieurs aux **charges d'exploitation**. Cela est possible grâce à une diversification des sources de financement, alliant financements privés et financements publics.

Un travail de fond et sur le long terme mené par les équipes a permis jusqu'alors de réussir à diversifier les sources de financement de l'association. Ceci lui a permis de faire face à la croissance régulière de ses charges.

Ainsi, des conventions de revitalisation ou de nouvelles adhésions ont complété les sources traditionnelles de revenu pour Initiative Essonne.

Évolution détaillée des charges

Évolution du montant des charges locatives immobilières

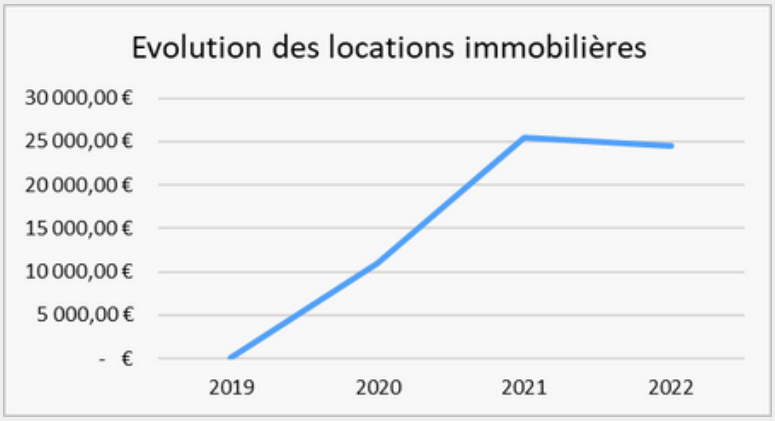

Le **loyer** augmente considérablement entre 2019 et 2021. Cela correspond à l'**agrandissement des locaux** avec le passage d'un bureau, une petite salle de réunion et un openspace à deux bureaux, une petite salle de réunion, une grande salle de réunion et un openspace.

Évolution des frais liés à la communication

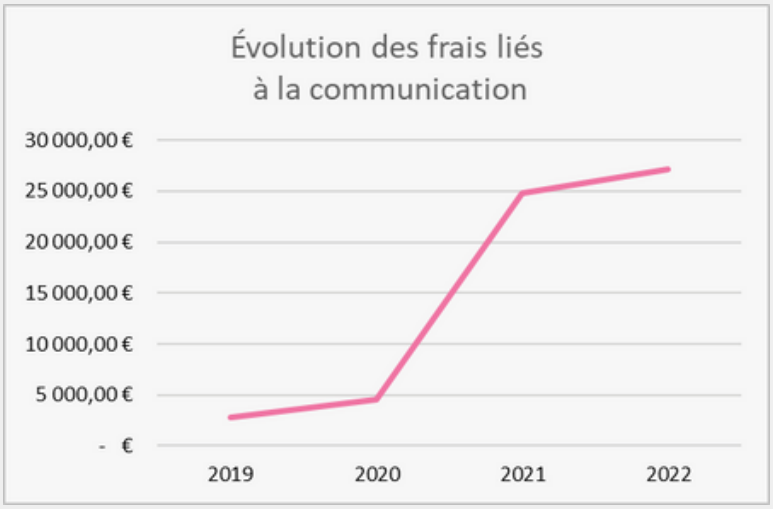

Les **frais liés à la communication** augmentent de manière significative à partir de 2020.
La principale hausse se situe entre 2020 et 2021, ce qui correspond au **déploiement de toutes les nouvelles actions de communication** et notamment la **refonte du site web**.

Évolution détaillée des charges

Évolution des frais liés aux réceptions

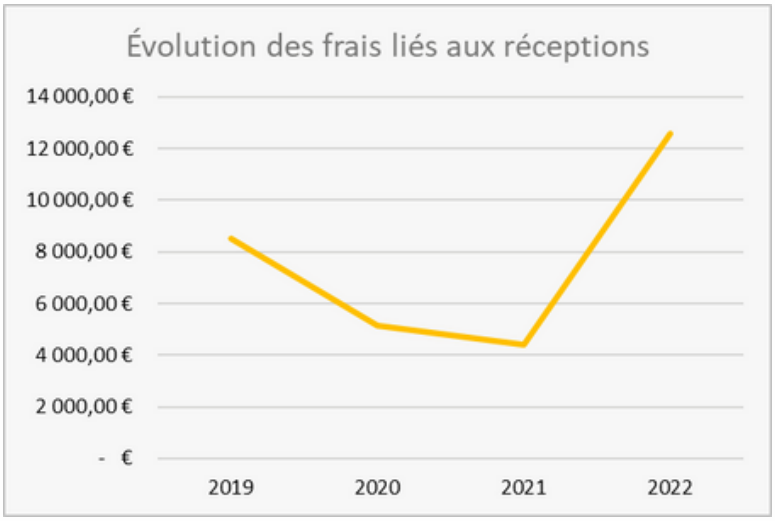

La baisse des **frais liés aux réceptions** (location de salles, traiteurs) entre 2019 et 2021 correspond à la période du Covid-19. Depuis 2021, les frais liés à l'événementiel sont repartis à la hausse, avec la **reprise des événements** comme les Apéros Contact mais également l'**arrivée de nouveaux événements** !

Évolution des salaires et traitements

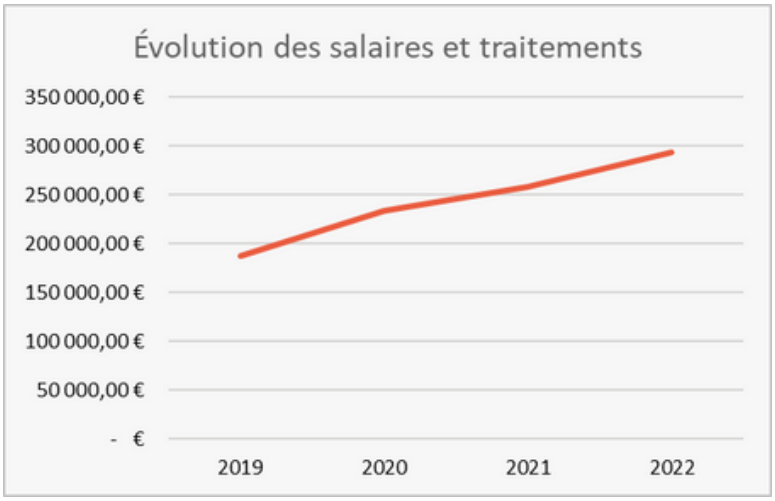

La part des **salaires et traitements** fait également partie des charges qui ont augmenté. Cela s'explique par la **hausse progressive des salaires** mais aussi et surtout par l'**évolution des effectifs de l'équipe** (**nouveaux recrutements** en CDI et apprentissage).

BILAN

Situation de trésorerie

Évolution des disponibilités du fonds d'accompagnement depuis 2019

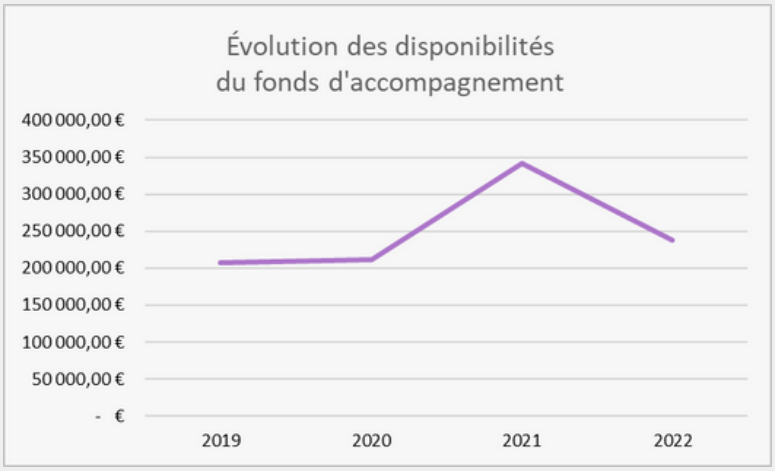

Le **fonds d'accompagnement** correspond au fonds de fonctionnement de l'association (salaires, loyer...). Les **disponibilités** actuelles du **fonds d'accompagnement** correspondent à **10% des disponibilités totales** (le reste étant lié au fonds de prêt).

Ces 10% correspondent à **3 mois de trésorerie** pour l'association.

Évolution des disponibilités du fonds de prêt depuis 2019

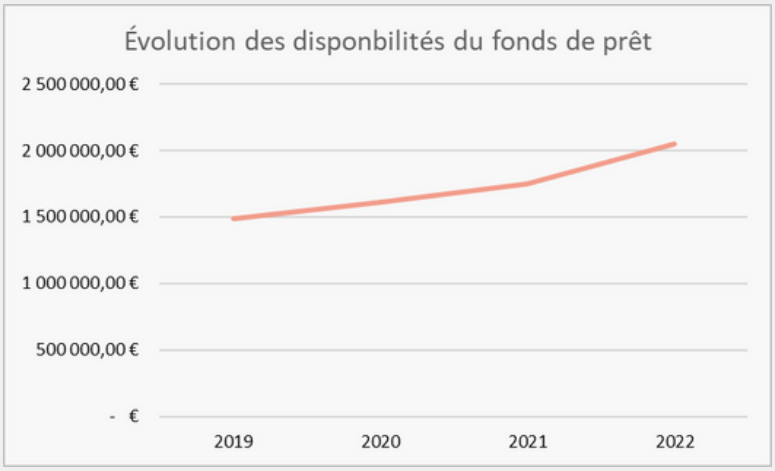

Les **disponibilités du fonds de prêt** sont en légère augmentation chaque année. Ceci s'explique par un travail de sélection des dossiers en Comité d'Agrément afin de s'assurer que le porteur de projet soit en capacité de rembourser son prêt d'honneur. C'est à l'équipe de suivre les recouvrements si nécessaire.

PROVENANCE DES CAPITAUX

Fonds d'accompagnement

Parties prenantes au fonds d'accompagnement 2022

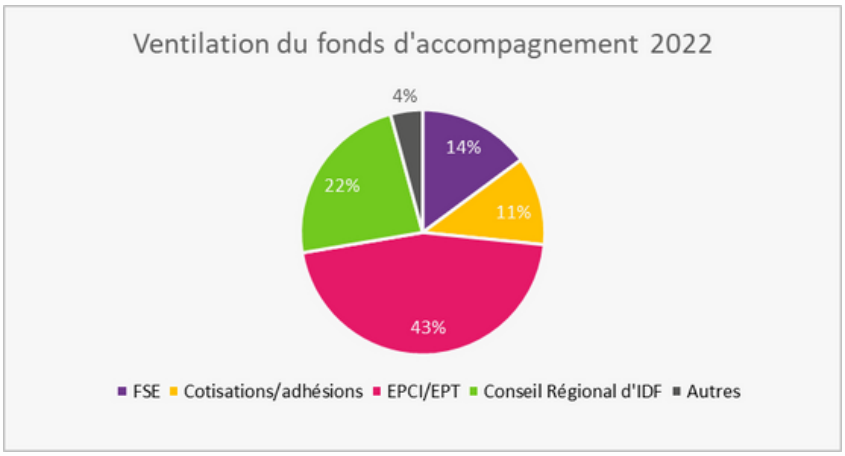

Évolution de la répartition des parties prenantes au fonds d'accompagnement depuis 2019

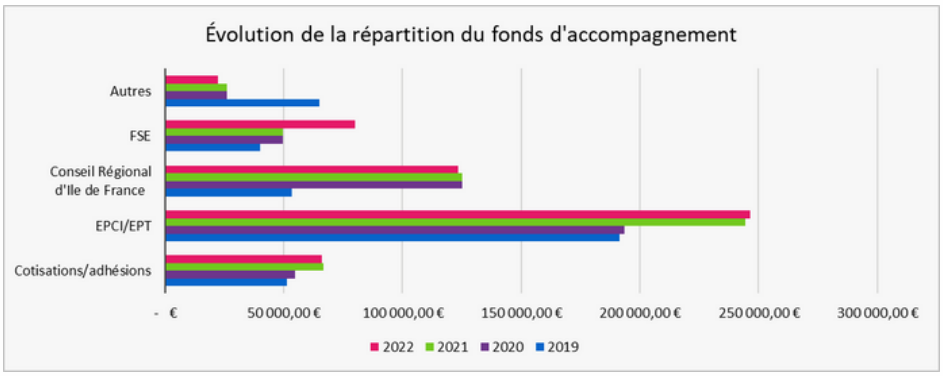

Les **Communautés de Communes et d'Agglomération essonniennes (EPCI/EPT)** sont les **premiers financeurs** du fonds d'accompagnement Initiative Essonne. Leur soutien aux côtés de nos autres financeurs est plus que jamais indispensable à la pérennité des actions menées par notre association au service de la création, la reprise et la croissance d'entreprise sur le département.

PROVENANCE DES CAPITAUX

Fonds de prêt

Parties prenantes au fonds de prêt depuis l'origine

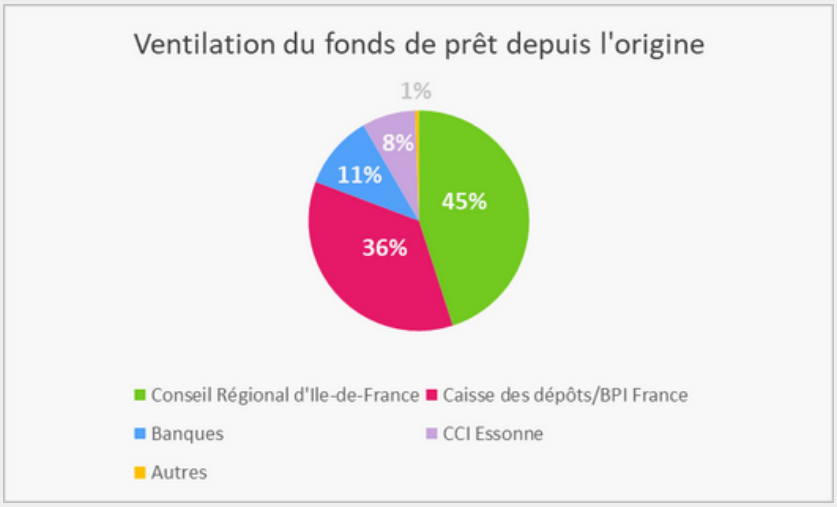

Le **Conseil Régional d'Ile-de-France** est le premier financeur du fonds de prêt Initiative Essonne, suivi par la **Caisse des Dépôts** et **BPI France.** Ceci est le résultat d'une dotation historique accordée à Initiative Essonne lors de sa création. Globalement, deux tiers de ces fonds sont sans droit de reprise.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous pouvons conclure sur le fait qu'**Initiative Essonne** fait preuve d'une bonne gestion de sa croissance régulière. L'association a su faire face aux défis qu'elle a rencontré (crise sanitaire, nouveaux dispositifs, évolution des équipes...).

Le fonds d'accompagnement reste à renforcer dans le temps afin d'accompagner le développement d'Initiative Essonne au service de la création d'entreprise et d'emploi du territoire.

Nous remercions notre équipe salariée et bénévole ainsi que nos partenaires pour leur soutien !